

République Française  
Département : AVEYRON  
Arrondissement : Millau  
**SALMIECH - Commune**

Séance du jeudi 30 mai 2024

Délibération N° DE\_2024\_043

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation : 24/05/2024		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente mai deux mille vingt-quatre, à 20 heures 31, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT ().

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT (), Monsieur Robert BOS (), Madame Cécile SAVY (), Monsieur Pierre CARCENAC (), Monsieur Simon FOURNIER (), Madame Muriel LAPIERRE (), Madame Marie-Reine RIVIERE (), Monsieur Alain VERNHES (), Monsieur Nathan CARCENAC, Monsieur Adrien COLOMB, Monsieur Patrick PENNEC, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE, Monsieur Thierry PALAZETTI

Représentés : Monsieur Gilles SEGURET () représenté par Monsieur Jean-Paul LABIT ()

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL ()

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Simon FOURNIER () est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Election des délégués au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur :**

**M. le Maire expose**

que suite aux élections partielles municipale du 5 mai 2024, il importe d'élire à nouveau les représentants de la Commune à **L'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Viaur ;**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit,  
à l'unanimité :**

- **Délégué titulaire** : M. Alain VERNHES ;
- **Délégué suppléant** : M. Patrick PENNEC ;



Monsieur Jean-Paul LABIT ()  
Président de séance

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Simon FOURNIER ()  
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 12/06/2024  
Date de réception de l'AR: 12/06/2024  
012-211202551-DE\_2024\_043-DE  
A G E D I

DE\_2024\_043